

-K.D-  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGIRI

Ruhengeri, le 14 Novembre 1957.-

N° 574/AI.14

Note pour le Juge du Tribunal de Chefferie Kibali

---

En réponse à votre lettre du 6 novembre 1957,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que ce n'est nullement  
le s/chef, qui doit gérer les biens de Twagirayezu durant  
son absence, mais bien les gens de sa famille.-

POUR L'ADMINISTRATIUR DE TERRITOIRE IMPÉCHE  
L'AGENT TERRITORIAL.-

CURVIRS.C.-

